

Postes, conditions de travail, moyens...

2012, la pire des rentrées

La rentrée des classes de septembre 2012 est la pire des rentrées parce que 13000 postes supplémentaires sont supprimés. Ces 13000 postes viennent s'ajouter aux 60000 suppressions des 5 années précédentes, alors que la rentrée 2011 s'était déjà faite dans des conditions déplorables. Le gros millier d'enseignant-e-s dont le nouveau gouvernement a annulé la suppression ne peut le masquer. Des classes encore plus nombreuses. Des options et des filières inaccessibles. Des conditions de travail dégradées pour tou-te-s, élèves et personnels.

Et 2012 sera encore une année noire pour les nouvelles enseignantes et les nouveaux enseignants. Les stagiaires seront encore quasiment à plein temps en responsabilité devant les élèves, sans réelle formation professionnelle.

La faute à Sarkozy... mais pas seulement

Bien entendu, cette rentrée est d'abord celle qui a été voulue par Sarkozy/Fillon/Chatel. Mais le gouvernement Hollande/Ayrault/Peillon a choisi de la laisser quasiment telle quelle, en ne proposant que des aménagements à la marge, là où un véritable plan d'urgence était nécessaire... et assez facilement possible, avec un peu de volonté politique :

- Personne ne nous fera croire qu'il n'était pas possible de recréer immédiatement des milliers de postes, en commençant par titulariser les précaires.
- Après que le Conseil d'État a annulé au 31 juillet 2012 le cahier des charges de la formation des professeurs et des CPE, il était tout à fait possible d'améliorer vraiment les conditions d'entrée dans le métier des stagiaires. Mais Peillon a décidé cet été de publier le cahier des charges préparé par Wauquiez et Chatel, alors que ce projet avait été unanimement condamné par le CNESER (le 19 mars) et par le Conseil supérieur de l'Éducation (le 12 avril).

Demain ça ira mieux ? Ça dépend de nous !

Peillon a justifié l'insuffisance des mesures d'urgence par le lancement d'une consultation « pour la refondation de l'école ». Pourtant, l'essentiel des décisions semblent prises avant même que la consultation ait débuté, et aucune rupture avec le démantèlement libéral du service public d'éducation ne s'annonce (cf. p. 2).

■ SUD éducation continuera de défendre ses revendications pour une école démocratique, critique et émancipatrice y compris en étant présent dans la concertation ■ Mais pour le service public d'éducation comme pour l'ensemble des questions qui touchent au monde du travail, un véritable changement dépend avant tout des mobilisations ■ SUD éducation s'emploiera à les construire et invite les personnels à se réunir pour débattre des exigences à porter et des moyens à mettre en œuvre pour obtenir satisfaction ■

SUD éducation Loire tiendra son AG de rentrée ouverte à tou-te-s le mercredi 19 septembre (voir agenda page 4)

Concertation « pour la refondation de l'école » SUD éducation tire la sonnette d'alarme et invite les personnels à débattre et à organiser des mobilisations

■ Le gouvernement a lancé cet été une consultation « pour la refondation de l'école », dont l'objectif affiché est de préparer une loi d'orientation et de programmation scolaire ■ Les séances ont repris le 20 août ■ SUD éducation a décidé de participer à cette concertation pour y porter ses revendications et informer les personnels ■ Après les séances de juillet, les craintes que nous avons sont confirmées ■

Le processus paraît ouvert, mais cette concertation s'inscrit dans un calendrier beaucoup trop serré pour traiter de façon suffisante l'ensemble des thèmes. Les méthodes de travail ne permettent aucune réelle confrontation des points de vue et aboutissent plutôt à une juxtaposition de prises de parole successives où chacun-e exprime sa vision du sujet. Et beaucoup d'axes directeurs semblent déjà décidés. Les attentes de nos collègues, les besoins des élèves, en particulier des plus fragiles, sont immenses. Pour SUD éducation, la concertation doit s'ouvrir à de véritables alternatives pour l'éducation, et ne pas être fermée à des exigences comme l'abrogation de la mastérisation du recrutement des enseignant-e-s, l'abandon des systèmes numériques de fichage et de flicage des personnels et des élèves, la remise en cause des pressions hiérarchiques, le refus d'une régionalisation du service public d'éducation et d'orientation, la fin de la mise en concurrence des personnels et des établissements, la suppression du socle commun et du LPC, le retour au bac pro en 4 ans et à des formations de type BEP, la fin de la précarité... SUD éducation continuera de défendre ses revendications y compris dans le cadre de cette concertation. Mais c'est bien la mobilisation des personnels qui sera déterminante pour qu'il y ait de véritables transformations démocratiques de l'école.

Contre le Pacte budgétaire et pour une autre Europe, la mobilisation de tou-te-s est nécessaire et urgente

Cette brève, sauf la conclusion, est très largement inspirée de documents d'Attac : www.france.attac.org

La zone euro continue à se rapprocher du gouffre. Menées au nom de l'impératif de « rassurer les marchés » pour financer les dettes publiques, les politiques de libéralisation économique et d'austérité enfoncent en réalité l'Europe dans le chaos social et l'impuissance écologique. La ratification du Pacte budgétaire serait un pas de plus vers la destruction européenne. Le Parlement français s'apprête pourtant à le ratifier, Hollande affirmant avoir « réorienté l'Europe » avec l'accord sur un « pacte de croissance » d'une portée pourtant très faible. En période de récession et au risque de l'aggraver, la France persiste dans une stratégie de réduction à marche forcée des dépenses publiques, empêchant toute possibilité de transformation écologique et sociale. Dans ce contexte, le gouvernement souhaite minimiser le débat public sur les politiques européennes d'austérité par une ratification rapide du Pacte dès la rentrée.

La soi-disant « règle d'or » stipule que l'État ne doit pas dépenser plus que ce qu'il ne gagne. Pour réduire le déficit, les gouvernements disposent d'une autre option : augmenter réellement les impôts sur les riches et répartir autrement les richesses. L'objectif même de la règle d'or – le déficit zéro – n'a aucune justification économique. La « règle d'or » n'est pas une règle économique mais purement idéologique, un ultra-libéralisme qui vise à ôter à l'État toute marge de manœuvre. Le cercle vicieux de l'austérité - austérité, récession, déficits, dette, austérité... - peut avoir des conséquences politiques imprévisibles en Europe. Ce nouveau traité renforce considérablement les pouvoirs des instances européennes non élu-e-s au détriment des Parlements. Le Conseil Constitutionnel, en dispensant le gouvernement de réformer la Constitution, a préféré fermer les yeux sur ce transfert de souveraineté. Et le Pacte budgétaire prévoit que la règle d'or ne puisse être remise en cause.

■ Un rejet du Pacte par la France serait un signal décisif pour enclencher une dynamique de refondation démocratique de la construction européenne ■ Ce rejet est la condition pour qu'un rapport de force change en faveur du monde du travail et des populations ■ Le gouvernement français justifierait l'ensemble des politiques d'austérité à venir par le cadre contraignant créé par ce nouveau traité européen ■ Une grande campagne unitaire se met en route ■ Elle ne pourra se développer à la hauteur de l'enjeu sans l'implication de tou-tes ■

**Dans la Loire, la mobilisation s'organise à partir du collectif pour un audit citoyen de la dette.
Informations et rendez-vous sur sudeducation42.org et audit.dette.loiresud.blog.free.fr**

Pourquoi se syndiquer aujourd'hui ?

- Vous vous interrogez sur l'utilité du syndicalisme et l'intérêt de vous syndiquer ?
- Vous hésitez à choisir une organisation syndicale ?
- Pour faire respecter nos droits et en conquérir de nouveaux, faire vivre les principes de solidarité et de justice sociale et mener les luttes indispensables face aux pouvoirs, à l'arbitraire et aux pressions hiérarchiques, il existe un outil : le syndicat
- Il est aujourd'hui plus que jamais essentiel de se rassembler et se donner les moyens d'agir efficacement
-

Parce que rien ne nous sera donné

Le soulagement est grand d'en avoir fini avec Sarkozy et la droite. Mais c'est l'action collective des salarié-e-s qui sera décisive.

Nous sommes confronté-e-s depuis plusieurs décennies à un processus profond de transformation néolibérale de la société. Les inégalités augmentent, les droits et garanties collectives sont peu à peu démantelés, les services publics cassés, la protection sociale réduite. L'école n'y échappe pas, dans tous les domaines (statuts, conditions de travail, salaires, concurrence, contenus et projet).

Les premiers choix, les premières annonces du nouveau gouvernement n'indiquent aucune véritable rupture. Il y a bien des conférences sociales et des concertations. Mais la méthode ne peut remplacer les choix politiques.

Quelques mesures positives existent, mais l'essentiel des choix sont parlants : une augmentation dérisoire de 2% du SMIC ; le maintien du délai de carence et de la « journée de solidarité » (lundi de Pentecôte) ; aucune réponse concrète sur les salaires des fonctionnaires... Sur les retraites, l'essentiel des contre-réformes reste intact : durée de cotisation, 62 ans pour avoir le droit de partir, 67 ans pour ceux et celles qui devront poursuivre leur activité salariée pour ne pas vivre une retraite dans la pauvreté, les décotes... En annonçant qu'il n'y aurait pas d'augmentation du nombre total de fonctionnaires, le gouvernement a choisi de ne pas revenir sur le plan social massif qu'a subi la fonction publique sous la droite. Cela tourne le dos à une vraie restauration des services publics, en laissant croire qu'on privilégie l'école.

Pour l'école, la concertation ne peut masquer les insuffisances des mesures d'urgence (cf. p.1). On annonce bien 60000 postes en 5 ans... sauf si « la crise »... Et la concertation n'est pas de très bon augure (cf. p.2).

On ne sortira pas de la spirale du chantage de la dette publique et de l'austérité sans rupture franche avec les politiques libérales, dans lesquelles s'inscrit la ratification sans débat public du nouveau traité européen d'austérité (cf. p.2).

Ou bien nous changeons radicalement le rapport de force, ou bien nous subissons les purges qui s'appliquent déjà dans d'autres pays d'Europe. Seule la mobilisation collective des salarié-e-s peut inverser la tendance. Le syndicat est un outil indispensable pour coordonner l'action.

Pour résister à la hiérarchie

Face aux abus des petits et grands chefs, seules la solidarité collective, l'organisation syndicale peuvent permettre de résister.

Les travailleurs/euses de l'éducation sont soumis-es, comme les autres, à une double contrainte : l'une, fonctionnelle, qui procède de leur mission et fonction ; l'autre, hiérarchique, qui s'exerce par des personnes situées au-dessus d'eux par les revenus et les pouvoirs. La hiérarchie exerce son pouvoir sur les horaires, les conditions de travail, l'emploi et les statuts des personnels.

Le contrôle hiérarchique, défini comme une chaîne de commandement, n'est ni neutre ni fonctionnel. Il appartient à un système et découle d'un modèle de société inégalitaire. Servir, c'est d'abord servir ceux qui se situent au-dessus de soi, et en premier lieu ceux qui se situent en haut de la pyramide.

L'adaptation néolibérale de l'école a des effets sur nous tou-te-s, à travers la transformation managériale de la gestion des personnels, qui subissent de plus en plus au quotidien l'arbitraire et les pressions hiérarchiques. En ajoutant du stress, en refusant de reconnaître la réalité du travail fait et sa qualité, elle nuit à de bonnes conditions d'exécution et démotive.

Nous avons besoin d'un outil pour mieux nous défendre, individuellement et collectivement, faire connaître nos droits, et les faire respecter. Cet outil, c'est le syndicat ! Nous, on ne se laisse pas faire !

Les deux rôles d'un syndicat

Un syndicat doit lier la défense quotidienne des salarié-e-s et la transformation de la société.

C'est notamment sur ces deux aspects que les différences entre organisations syndicales se manifestent : par leur approche de la défense individuelle, qui peut aller de la connivence avec l'administration à la résistance opiniâtre ; et par leur projet de société, qui va de l'accompagnement du néolibéralisme à la transformation profonde en vue d'une société de démocratie, d'égalité et d'émancipation de tou-te-s. A vous de faire votre choix. Quel qu'il soit, il y a urgence à se syndiquer !

Donnez du poids à vos combats, rejoignez le syndicalisme de lutte et de transformation sociale !

Agenda

Demi-journée d'information syndicale sur les évaluations d'école

Ouverte à tou-te-s

Mercredi 19 septembre 2012 de 9h00 à 12h00

À l'école maternelle de Boën (rue Jules Ferry)

Assemblée générale de rentrée de SUD éducation Loire

Ouverte à tou-te-s, adhérent-e-s et sympathisant-e-s

Mercredi 19 septembre 2012 de 17h30 à 20h00

Local de SUD, 20 rue Descours à Saint-Étienne

Les assemblées générales régulières sont l'instance de décision de SUD éducation Loire, elles sont l'élément fondamental de sa vie démocratique. C'est aussi l'occasion de prendre contact, de poser vos questions sur le syndicat, de proposer des actions...

Ne restez pas isolé-e-s !

Battez-vous pour vos droits, et pour le service public d'éducation.

Pour une autre école, une autre société, (re)joignez Sud éducation Loire !

Pour nous contacter :

- 06 75 81 77 07
- loire@sudeducation.org
- 20 rue Descours 42000 St-Étienne

www.sudeducation42.org

L'actualité des luttes, les informations sociales et syndicales, de la Loire et d'ailleurs, de l'éducation et du reste, c'est sur notre site, régulièrement actualisé.

Pour rester informé-e : abonnez-vous à notre lettre hebdomadaire !

Si cela n'est pas encore fait, il est fortement recommandé de s'inscrire à la liste d'informations électroniques (de périodicité approximativement hebdomadaire) de SUD éducation Loire : le désormais célèbre *Gourriel SUD*.

Abonnement sur :

www.sudeducation42.org/article179.html

L'Attitude ^{éducation} **Sud** _{Loire}

Le journal de SUD éducation Loire

Bimestriel – numéro 59

août/septembre 2012 – édité le 4 septembre

L'attitude SUD

20 rue Descours

42000 Saint-Étienne

Directeur de publication :

David Simeone

Journal imprimé par nos soins

Tiré à 1 400 exemplaires

N° CPPAP: 0615 S 06031

N° ISSN 1761-5259

Prix : 2 € - Abonnement annuel : 12 €

Dispensé de timbrage

P

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Saint-Étienne GD Poste

Sommaire

2012, la pire des rentrées	1
Concertation « refondation de l'école »	2
Contre le Pacte budgétaire européen	2
Pourquoi se syndiquer aujourd'hui ?	3
Agenda et coordonnées	4

Encarts

**Emploi d'Avenir Professeur,
le point de vue de SUD éducation**

**5 bonnes raisons d'adhérer à SUD éducation
Bulletin d'adhésion 2012/2013**

